

STAGE OU TRAVAIL DIRIGÉ
RAPPORT DU JURY

1. IDENTIFICATION

Nom du candidat	Code permanent	Grade postulé	Option
<input type="text"/>			
Département / École / Faculté	Programme	No de programme	
<input type="text"/>			

2. STAGE

Sigle et no	Nombre de crédits
<input type="text"/>	
Lieu du stage	Durée
<input type="text"/>	
Responsable du stage	Fonction
Nom	<input type="text"/>
<input type="text"/>	
Titre du rapport	
<input type="text"/>	
Directeur de recherche (ou tuteur)	
<input type="text"/>	

3. TRAVAIL DIRIGÉ

Sigle et no	Nombre de crédits
<input type="text"/>	
Titre du rapport	
<input type="text"/>	
Directeur de recherche	
<input type="text"/>	

RÉSERVÉ AU JURY

Suite au stage ou au travail dirigé et après examen du rapport,

le jury attribue la note _____ au candidat

le jury accepte le rapport de stage ou le travail dirigé du candidat

le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé du candidat

Signatures : _____
membre du jury

membre du jury

Date

Visé par : _____

Doyen Directeur

Date

Les articles 67.3 et 101.3 du règlement pédagogique de la FESP stipulent : «La candidature prend fin quand le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé ou quand le jury attribue une note totale inférieure à C pour le stage ou le travail dirigé.»